

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 17 juillet 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017**

**2017 V. 203** Vœu relatif à la lutte contre les punaises de lit.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant la forte augmentation, depuis plusieurs mois, de logements du parc social touchés par l'invasion de punaises de lit, ce dont témoignent les saisines des locataires ;

Considérant l'affluence des demandes d'interventions reçues d'une part par le Département Faune et Actions de Salubrité (DFAS) de la Ville de Paris, qui intervient au sein de logements privés dans le cadre d'une aide sociale, et d'autre part par les bailleurs sociaux du 13<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant les difficultés pour le DFAS et pour les bailleurs sociaux, ainsi que pour les entreprises prestataires mandataires, de répondre à ces demandes qui se multiplient, en particulier au sein du parc social du 13<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant que ces difficultés accroissent le délai de traitement des foyers et facilitent la propagation de ces nuisibles ;

Considérant l'expérimentation d'un dispositif d'efficacité reconnue tel que le caisson de congélation, engagée par Paris Habitat au sein d'une de ses résidences du 13<sup>e</sup> arrondissement ;

Considérant le coût d'un tel dispositif ;

Considérant, le plan « Paris Santé Environnementale » de la Ville de Paris ;

Considérant le vœu déposé par M. Jérôme COUMET, M<sup>mes</sup> Annick OLIVIER, Anne-Christine LANG, Marie-Pierre de la GONTRIE et les élus du groupe Socialiste et Apparentés lors de la séance des 26, 27 et 28 septembre 2016 du Conseil de Paris, relatif à la mobilisation et la coordination des bailleurs sociaux parisiens pour la lutte contre les punaises de lit ;

Considérant le vœu adopté à l'unanimité par le Conseil du 13<sup>e</sup> arrondissement le 19 juin 2017 ;

Sur proposition de M. Jérôme COUMET, M<sup>mes</sup> Anne-Christine LANG, Marie-Pierre de la GONTRIE, Annick OLIVIER et des élus du groupe Socialiste et Apparentés,

Émet le vœu que :

La Ville :

- incite tous les bailleurs sociaux présents dans la Capitale à se regrouper pour organiser une veille sur ce sujet, échanger leurs expériences et mutualiser des ressources notamment pour l'acquisition des matériels les plus coûteux (caissons de réfrigération, ...),
- soutienne le développement des expérimentations par les bailleurs sociaux et aide à leur mobilisation en accompagnant la démarche et en engageant les moyens nécessaires à la mise en place de dispositifs adaptés à la lutte contre ces nuisibles,
- engage une campagne d'information et de prévention à propos de la propagation des punaises de lit.